



Institut de Formation en Soins Infirmiers  
Institut de Formation pour les Aides-Soignants

4 rue de l'ancien calvaire BP 145  
62604 BERCK SUR MER Cedex  
03 21 09 05 47-secretariat@ifsi-berck.fr

<b>Intitulé de la formation</b>	<b>GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2 (AFGSU 1+2)</b>
<b>Public concerné</b>	Etudiants Kinésithérapeutes, Etudiants Ergothérapeutes, Elèves Aides-soignants (VAE), AES (Accompagnant Educatif et Social)
<b>Cadre législatif</b>	Arrêté SANP0620923A du 3 mars 2006 et de la circulaire n°DGS/SD2/2006/207 du 10 mai 2006 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence. NOR : SSAP1919295A Arrêté du 1 <sup>er</sup> juillet 2019 modifiant l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence. Arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute
<b>Objectif</b>	Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, avec ou sans matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.
<b>Durée</b>	21 heures
<b>Formateur(s)</b>	Praticien hospitalier, cadres paramédicaux habilités CESU 62 chargés de l'enseignement
<b>Méthodes pédagogiques</b>	Pédagogie Active, apports théoriques et pratiques Mises en situation (matériel de simulation, chariot d'urgence...)
<b>Contenu de formation</b>	L'alerte et la protection L'urgence vitale L'urgence potentielle Les risques collectifs Travail en équipe avec le matériel adapté aux soins d'urgence
<b>Validité de la formation</b>	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de Niveau 2 éditée par le CESU 62 sous réserve de la validation de l'évaluation formative et présence obligatoire à toute la formation 4 ans - Recyclage GSU 2 à envisager : <a href="#">nous consulter</a> pour le tarif
<b>Coût</b>	<a href="#">Nous contacter</a>

Fait à Berck, le 06 janvier 2020  
Jeanne-Marie MARION-DRUMEZ  
Administrateur du GCS